

Res 35369 - 21/3

FRAGMENT

D'UNE ÉTUDE SUR FRANÇOIS BAYLE,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE,

THE

STORY OF THE

WARRIORS

OF THE

WARRIORS

OF THE

WARRIORS

OF THE

WARRIORS

THE

WARRIORS

OF THE

FRAGMENT

D'UNE

ÉTUDE SUR FRANÇOIS BAYLE

DOCTEUR EN MÉDECINE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE,

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Par M. le D^r GAUSSAIL,

Professeur à l'Ecole de Médecine.



TOULOUSE

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC

RUE SAINT-ROME, 44

—
1863.

FRAGMENT

1782

ETUDE SUR L'ANCIENNE MANIÈRE

NOTES DE M. DE LAUNAY

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

NOTES DE M. DE LAUNAY

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

FRAGMENT

D'UNE ÉTUDE SUR FRANÇOIS BAYLE ,

DOCTEUR EN MÉDECINE (1),

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE.

Publié pour la première fois en 1677, réimprimé dans la collection des œuvres complètes, le *Traité de l'Apoplexie*, divisé en onze chapitres, est précédé d'une préface *apologétique* (20 pages in-4°), dans laquelle sont consignés, sur l'histoire de notre ancienne Université et sur la biographie de l'auteur, des documents peu connus ou complètement ignorés et que nous devons tout d'abord signaler.

Pour atteindre convenablement ce but, nous laisserons le plus souvent parler F. Bayle lui-même; nous réserverons l'analyse pour des faits de moindre importance; enfin, comme dans nos précédentes études (2), des appréciations et des commentaires compléteront cette reproduction textuelle ou analytique.

PRÉFACE APOLOGÉTIQUE.

« Cédant à des provocations qui m'ont été publiquement adressées dans une dissertation académique, et auxquelles j'étais loin de m'attendre, d'un ami, d'un prêtre, d'un savant théologien, je descends

(1) François Bayle, qu'il ne faut pas confondre avec le philosophe Pierre Bayle, est né à Boulogne, dans le Comminges, en 1622, et est mort à Toulouse le 24 septembre 1709, à l'âge de 87 ans.

(2) *Les trois Dissertations médicales*, dont il sera question plus tard, m'ont fourni les éléments d'une première étude, lue à l'Académie des Sciences.

dans l'arène, *bienveillant lecteur*, pour défendre à la fois ma propre cause et la cause publique. Il m'est très-pénible de consacrer à des réfutations un temps destiné à des travaux plus utiles ; mais l'art que je professe me fait une nécessité de protéger ma réputation et d'empêcher, dans la limite de mes forces, que des opinions préconçues s'opposent à la manifestation de la vérité. Ainsi donc, je ne puis consentir à garder un silence inopportun, car j'avouerais alors moi-même que ma cause est une cause perdue.

» En écrivant dans ces sentiments, en me renfermant dans le cercle d'une légitime défense, je conserverai au caractère du prêtre le respect qui lui est dû, au savant la considération qu'il mérite, à l'ami les droits sacrés de l'amitié ; je ne produirai rien pour renvoyer l'injure que je tiens seulement à détourner, comme il convient à un chrétien de le faire. Quant aux motifs qui ont engagé un homme prudent avec lequel j'ai souvent entretenu des relations intimes, à abandonner tout-à-coup le champ de la science qui lui est familière pour porter sa faucille sur une moisson qui ne lui appartient pas, je ne veux point les rechercher ; j'ai hâte, d'ailleurs, d'exposer le fait en lui-même.

» Après l'issue peu heureuse de la lutte universitaire dans laquelle je m'étais engagé, je publiai les *trois dissertations médicales* par moi écrites et soutenues dans ce but. Ces dissertations n'étaient que mes préleçons basées sur les textes d'Hippocrate et de Galien, d'après les prescriptions du Parlement et de l'Université, et qui avaient dû me servir pour une argumentation soutenue pendant trois séances. Toutefois, je puis le dire sans crainte puisque c'est la vérité, j'avais dû me livrer à des recherches plus complètes sur la nutrition ; j'avais démontré quelques erreurs des anciens, assigné à certains phénomènes leur cause véritable ; j'avais enfin ouvert la voie à de nouvelles découvertes.

» Cette publication favorablement accueillie par les hommes impartiaux m'avait mérité l'honneur d'être admis parmi les savants de Paris et de Londres. A cette occasion, des lettres de félicitations et d'encouragement m'avaient été adressées par des personnages éminents de la France et des pays étrangers ; mais à Toulouse, — et je ne sais par quelle fatalité, — cet ouvrage devint l'objet de critiques diverses. Les uns me reprochèrent le soin excessif et partant inutile

que j'avais mis à produire des preuves purement spéculatives; d'autres me reprochèrent d'avoir accordé trop de confiance à l'expérience qu'ils regardaient comme peu utile au médecin; d'autres enfin m'accusèrent d'avoir recherché avec trop de soin les causes et les symptômes des maladies.

» En présence de ces critiques, je composai en français et prononçai publiquement un discours par lequel je démontrais que, dans les sciences physiques et naturelles, l'observation et le raisonnement devaient toujours marcher ensemble et se prêter mutuellement leur appui. Ce discours eut aussi des appréciateurs impartiaux, et ce fut d'après leurs exhortations que je publiai mes *six dissertations physiques* et quelques-uns de mes *problèmes de physique et de médecine*.

» Après avoir élucidé plusieurs secrets de la nature et acquis un peu de gloire, j'espérais pouvoir vivre tranquille; mais une chaire s'étant trouvée de nouveau vacante à la Faculté de Médecine, sur le conseil de mes amis, j'entrai de nouveau en lice (1).

» Le Parlement et l'Université avaient donné pour cette *dispute* un sujet qui devait être traité d'après les textes d'Hippocrate et de Galien, et qui était ainsi formulé : *De causâ Apoplexiæ*. Bien que j'eusse démontré que cette maladie *peut* être causée par la *mélancholie* seule, et cela d'après divers passages d'Hippocrate que je citais, la *nouveauté* de cette manière de voir me fut reprochée dans la chaleur de l'argumentation. La violence de ce reproche en imposa à la multitude; les savants demeurèrent convaincus par l'évidence, mais leur autorité ne put empêcher les rumeurs qui se propageaient de plus en plus parmi les ignorants et desquelles il résultait que mes opinions pleines d'*innovations* étaient dangereuses en médecine. Je gardai le silence, tant ces rumeurs étaient atroces; j'espérais, d'ailleurs, que les savants et mes amis surtout, présents à la *dispute*, prendraient la défense de mes opinions qui n'étaient que celles d'Hippocrate (2).

(1) La chaire vacante était celle de Riordan qui, d'abord professeur aux arts libéraux en 1658, fut nommé en 1661 à une chaire de médecine qu'il occupa jusqu'à l'année 1675, époque de sa mort.

Ce renseignement résulte de la légende inscrite au portrait de ce professeur, et qui fait partie de la collection malheureusement incomplète que possède l'Ecole de médecine de Toulouse.

(2) En acceptant ces opinions, peut-être pour se conformer aux injonctions du

» Cependant, les rumeurs persistaient; de plus, dans une thèse soutenue pour une chaire vacante de théologie, le prêtre dont il a été question, venait de s'élever avec tant de véhémence contre tous ceux qui apportent leur contingent au progrès des sciences, que le silence serait désormais une stupide lâcheté. En effet, ce théologien éminent, s'appuyant sur toutes les ressources de son esprit, s'est efforcé de démontrer que l'autorité des philosophes doit être d'un grand poids en théologie; que la religion trouve de puissants secours dans la philosophie, notamment dans celle d'Aristote, et que c'est par elle que les mystères de la foi peuvent être compris et interprétés, les hérésies combattues; que les Pères de l'Eglise ont approuvé la philosophie d'Aristote comme parfaitement conforme à la doctrine chrétienne.

» Passant de la théologie à la médecine, ce prêtre avait élevé au plus haut degré de gloire Riordan, d'abord professeur aux arts libéraux, puis professeur de médecine à l'Université de Toulouse. Il avait proclamé que la mémoire de ce savant, fort distingué d'ailleurs, devait être à jamais vénérée, parce qu'il était très-attaché aux doctrines de Galien, d'Aristote et d'Hippocrate; et parce qu'il recommandait surtout aux Bacheliers en médecine de ne jamais se séparer d'Hippocrate et de Galien. Enfin, pour couronner son œuvre, le savant théologien avait présenté Aristote, Hippocrate et Galien comme les colonnes de la philosophie et de la médecine. Selon lui, ces trois hommes avaient imposé à ces sciences des limites qu'il est défendu de dépasser; il fallait briser les flots orgueilleux qui menacent de faire disparaître ces écueils, et c'est dans ce but que les sujets et les arguments de thèse pour les chaires vacantes soit en médecine, soit aux arts libéraux étaient prescrits d'après ces auteurs; et que

programme universitaire, F. Bayle devait faire jouer un rôle à la *mélancholie* dans la production de l'apoplexie; mais ce rôle n'était qu'adventif et accessoire. En d'autres termes, l'*humeur mélancholique* contenue dans la masse sanguine, selon la doctrine antique, n'est pour lui qu'un agent pouvant figer le sang dans les vaisseaux; et, en définitive, la coagulation de ce fluide comprimant une partie quelconque du cerveau et résultant parfois de la *rupture d'artères ossifiées*, telle est, dans sa pensée, la cause prochaine, immédiate de la maladie. Ce commentaire, puisé dans le texte même du *Traité*, devait trouver ici sa place pour prévenir les interprétations défavorables auxquelles aurait pu donner lieu ce terme *mélancholie*, dont l'acception a tellement varié aux diverses époques de la science.

de plus, sans préjudice pour la vérité, sans mépris du Parlement et de l'Université, les compétiteurs ne pouvaient s'écarter de la doctrine de ces mêmes auteurs, ni rien ajouter à ce qu'ils avaient écrit.

» Je m'étais affranchi de ces prescriptions dans mes *dissertations publiques* et dans mes autres ouvrages ; mais j'avais fécondé les inventions de ces illustres savants ; j'avais signalé et corrigé quelques-unes de leurs erreurs, et tout en conservant à leur mémoire la vénération qu'elle mérite, je n'avais pas cru devoir rester servilement attaché à leurs doctrines. »

Nous avons fidèlement suivi F. Bayle dans son exposé des motifs, suivons-le maintenant dans sa réfutation complète des allégations émises par le savant théologien.

« Et d'abord, en ce qui concerne les allégations relatives à Riordan, je n'ai pas été médiocrement surpris de les entendre en présence du Parlement et de l'Académie de Toulouse ; en effet, lorsque ce savant concourait pour la chaire de professeur aux arts libéraux, il exposa la théorie du système du monde, du flux et du reflux de la mer d'après la doctrine de Galilée, et il soutint des opinions entièrement opposées à celles d'Aristote, bien que, d'après les prescriptions des membres du Parlement et de l'Académie présents à l'argumentation, celle-ci dût être basée sur la doctrine d'Aristote. Le même Riordan, lorsqu'il fut investi de sa chaire, enseigna des principes opposés à la doctrine des péripatéticiens. Ce savant professeur appréciait tellement les inventions des modernes, il tenait tant à ce que ses opinions sur ce point fussent connues de tous, que lorsqu'il fut promu à une chaire de médecine, il désira et obtint de remplir dans une solennité académique les fonctions de *modérateur*, qui revenaient à un professeur aux arts libéraux.

» Il s'agissait de thèses de philosophie, soutenues dans l'église du couvent de Saint-Augustin, pour l'obtention du grade de *maître ès-arts*. Le récipiendaire, noble Bernard Tournier, était partisan du système de Copernic ; il soutenait en outre, que les phénomènes de la lumière, les mouvements des corps célestes, etc., ne pouvaient être expliqués d'après la doctrine d'Aristote. L'un des argumentateurs s'élevant contre cette manière de voir, proclama que la doctrine d'Aristote ne devait pas être abandonnée pour des opinions nouvelles qui ne s'ap-

puyaient que sur des principes sans fondements. Riordan le reprit vivement et lui reprocha son ignorance des vrais principes de la philosophie, tant cet éminent professeur était persuadé qu'il ne fallait pas rester opiniâtrement attaché aux opinions des anciens, auxquelles il convenait parfois de préférer les opinions des modernes.

» Riordan supportait avec peine que l'on invoquât à tout propos l'autorité d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien; il s'attachait à appuyer ses opinions sur des raisonnements solides, et il recommandait à ses auditeurs de suivre toujours cette méthode dans leurs études. S'il exhortait les nouveaux docteurs à lire et à méditer les écrits d'Hippocrate et de Galien, il ne faut pas s'en étonner, car il ne pouvait leur proposer de meilleurs modèles; mais jamais il ne leur a conseillé de ne point s'éloigner de Galien. J'en demande pardon au savant théologien, mais c'est une assertion formelle; car un semblable conseil eût été trop éloigné du caractère de Riordan et contraire à la dignité du professeur. Quoi de plus honteux, en effet, que de faire une chose et de persuader aux autres une chose opposée! Quoi de plus indigne du maître que de tromper ses disciples, de leur cacher ce qu'il croit être la vérité et de mettre l'erreur à sa place!

» Dans la présidence des thèses, Riordan défendait le plus souvent les opinions opposées à la doctrine de Galien, et peu de temps avant sa mort, il conféra le doctorat, *avec éloges*, à un savant et habile compétiteur nommé Bastié, qui avait soutenu les opinions de Silvius, sur les fièvres, contrairement aux opinions de Galien.

» Tous ces faits se sont passés publiquement; qui pourrait croire dès lors, que l'homme qui s'est montré tel, était servilement attaché à Galien, et enseignait qu'il fallait lui rester opiniâtrement fidèle en toutes choses? Qui ne voit que ces faits, étrangers à la science du très-habile théologien, sont restés ignorés de lui, car je ne suspecte point sa bonne foi. Mais, qu'il me pardonne encore; ce théologien aurait dû se renseigner avant de produire son allégation avec tant d'apparat et de véhémence, car il ne s'est pas aperçu que, sous le voile de l'éloge, il a transformé l'illustre Riordan. Il serait honteux pour celui qui a reçu la mission d'enseigner, de s'attacher servilement aux anciens; cette mission lui impose, au contraire, la nécessité de se constituer leur appréciateur, de manière à propager et à perfectionner leurs inventions quand elles sont utiles, à signaler et à corriger leurs

opinions quand elles sont erronées. En effet, Galien, cet éminent génie, s'est souvent trompé grossièrement; Aristote et Hippocrate lui-même se sont trompés quelquefois.

» Le théologien eût été bien mieux inspiré, si, voulant parler du célèbre Riordan, il avait recommandé sa constance à toute épreuve, sa grandeur d'âme, sa piété, sa charité envers les pauvres, sa bienveillance pour tous, son assiduité dans l'enseignement, sa sévérité dans les examens pour le doctorat et ses autres éminentes qualités.

» En prenant le sujet des thèses et le programme des argumentations dans les textes d'Aristote pour la philosophie, d'Hippocrate et de Galien pour la médecine, le Parlement et l'Université n'ont nullement enjoint aux compétiteurs de ne point s'écarter de ces textes, de ne rien ajouter aux opinions de ces grands hommes, ainsi que l'affirme le savant théologien. Bien loin de là; les membres de ces corps éminents encourageaient et louaient ceux dont les efforts avaient réalisé un progrès dans les sciences. Si l'allégation que je combats n'était pas une déduction erronée, les membres du Parlement et de l'Académie qui assistaient en grand nombre aux séances dans lesquelles Riordan et Bernard Tournier avaient argumenté contre Aristote, se seraient élevés contre cette infraction, au lieu de donner des éloges aux candidats; et il en eût été de même dans bon nombre d'autres occasions analogues. Non, encore une fois, cet usage n'a point pour but de forcer les candidats à soutenir indistinctement et toujours, même contrairement à leurs convictions, les opinions d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien, car c'eût été leur tendre des pièges, mais de mettre ces candidats en demeure de faire l'exhibition de leurs connaissances sur les sujets proposés. En effet, nul ne pourra jamais donner une preuve certaine de son savoir et de son habileté, s'il ne connaît parfaitement les écrits de ces auteurs illustres et s'il n'a été ainsi à même de perfectionner leurs découvertes, ou de signaler et de corriger les erreurs de ces princes de la science.

» Je conviens sans peine qu'Aristote, Hippocrate et Galien distancent assez tous les auteurs de l'antiquité, pour qu'on leur emprunte les sujets de thèses; je suis persuadé que le *sort* sur quelque endroit de leurs écrits qu'il tombe, fournira un programme convenable; mais ces héros de la science étaient sujets à l'erreur et par conséquent, leurs opinions ne se renferment pas toujours dans le cercle de la

vérité ; il importe donc de signaler les erreurs dans lesquelles ils sont tombés et dans lesquelles d'autres pourraient tomber encore, attirés par l'éclat de leur renommée.

» Quoi de plus absurde, en effet, que de soutenir avec Galien et pour ne point se séparer de lui, que les glandes ne sont que des renflements formés par une agglomération de vaisseaux ; *mera vasorum pulvinaria* ; que la circulation du sang répugne à la nature ; que les conduits lactés, les vaisseaux lymphatiques, les sources du suc pancréatique sont de pures fictions, et d'autres erreurs de ce genre, heureusement rectifiées par les anatomistes de nos jours ! S'il fallait enseigner ces absurdités, ce serait les *imposer* et non les *exposer* ; ce serait propager les erreurs au lieu d'illustrer la science. Alors une chaire de médecine, du haut de laquelle devraient toujours se répandre les oracles de la vérité et les dogmes salutaires pour le maintien de la santé de l'homme, serait transformée en un traiteau élevé à l'impudence ; elle serait un asile dangereux ouvert à l'ignorance, à l'erreur, et dans lequel il serait trop facile à chacun de se réfugier. Si, en effet, dans les argumentations des thèses, on fait appel à l'autorité des anciens comme à un tribunal suprême, une opinion, quelque fausse et quelque absurde qu'elle soit, ne sera jamais blâmée, car si, selon un adage vulgaire, il n'est point de défaut qui n'ait son partisan, il n'est pas non plus d'étrangeté qui n'ait eu quelque savant distingué pour promoteur ou pour défenseur.

» Je me demande pourquoi les Académies ont été fondées ? Dans quel but sont lus les écrits d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien ? Ce n'est certes pas pour que l'autorité et la renommée de ces auteurs soient soutenues au préjudice de la vérité, mais plutôt pour que les sciences s'enrichissent de jour en jour de nouvelles conquêtes. Il importe fort peu, d'ailleurs, que la vérité émane des anciens ou des modernes, que sa constatation résulte des travaux des autres ou des travaux individuels, pourvu qu'elle soit trouvée. On dira peut-être qu'il est trop long et trop pénible de rechercher la vérité par soi-même ou de ne l'accepter des autres qu'après mûr examen, soit : mais il n'en faut pas conclure que la voie la plus courte sera la meilleure, et que, par exemple, celui qui, nourri des seules opinions de Galien, aura mérité le titre de docteur, se trouve dispensé désormais de faire ou d'apprendre.

» Cela ne peut être accepté que pour les paresseux et les ignorants,

dont mon adversaire semble avoir pris la cause en main, lorsqu'il affirme qu'Aristote, Hippocrate et Galien ont posé à la philosophie et à la médecine des limites infranchissables. Mais le savant théologien a osé parler en maître de la philosophie et de la médecine auxquelles il est tellement étranger, qu'il ignore ce que n'ignorent pas les hommes qui n'ont fait qu'effleurer les notions de ces sciences, *qui vix é primo limine eas scientias salutârunt*. La preuve de mon assertion, je la trouve dans les progrès qu'ont faits dans le ^{xvii}^e siècle l'anatomie, la physiologie, la médecine pratique, la matière médicale, les sciences physiques et mathématiques, et leurs applications à la science de l'homme.

» Est-ce que par hasard j'aurais déjà encouru une note d'infamie, ou mérité d'être repoussé des assemblées savantes pour avoir franchi ces prétendues limites ?

» Est-ce que les hommes éminents qui ont encouragé mes efforts devraient être accusés de fraude ou de bêtise ? Non certes, ces hommes jouissent et jouiront toujours de la louange qui revient aux vrais savants. Pour ce qui me concerne, quelle qu'ait été la violence des attaques dirigées par le savant théologien contre les tentatives des modernes, je ne me repens nullement, je ne me repentirai jamais d'avoir franchi ces limites et abaissé ainsi la barrière qui protégeait l'autorité des anciens. Non, je ne saurais m'en repentir, car ils ne sont pas encore brisés les flots que mon adversaire a nommés *orgueilleux* ; bien au contraire, ils ont heureusement fait disparaître les écueils élevés par l'erreur, de manière à rendre sûres et faciles les excursions sur cette mer brûlante parcourue par Galien, sur cette mer, où les médecins arrêtés par les syrtes que leur opposaient les spéculations et les subtilités, ne pouvaient trouver une issue qui les conduisit aux véritables notions sur l'anatomie et la physiologie de l'utérus ; sur la cause des crises et des mouvements critiques ; sur les phénomènes qui se rattachent aux diverses évacuations sanguines ; enfin sur la structure et l'économie du corps humain. »

Le langage figuré dont s'est servi F. Bayle à l'exemple de son adversaire, pourrait faire croire, tout d'abord, qu'il a généralisé ses appréciations critiques à l'égard de Galien ; il n'en est rien pourtant. Rentrant immédiatement dans le réalisme, il spécialise, comme nous venons de le voir, en indiquant les points de la science pour l'étude

desquels ses recherches particulières l'ont mis à même d'ouvrir des voies nouvelles et fécondes. Sa pensée se trouve, d'ailleurs, clairement exprimée, lorsque, dans les développements qui suivent, après avoir reconnu les nombreux et admirables services que Galien a rendus à la médecine, il établit que si l'autorité de ce médecin illustre s'est opposée pendant longtemps à ce que des recherches semblables fussent entreprises, ce n'a pas été sa faute, mais celle de ses successeurs qui, acceptant sans contrôle toutes les opinions du maître, ont regardé comme un crime de leur en substituer d'autres ou de les modifier en quoi que ce fût ; et cela, contrairement aux intentions et aux conseils de ce maître lui-même.

« Pourquoi, se demande encore notre auteur, les physiciens et les médecins se trouveraient-ils placés dans une condition moins favorable que celle des hommes qui cultivent les autres sciences ?

» Il est des théologiens qui pensent que l'on peut, en certains points, différer d'opinion avec saint Augustin, qu'ils ne cessent point pour cela de considérer comme le plus éminent des Docteurs de l'Eglise ; et il ne sera point permis aux physiciens et aux médecins de se séparer d'Aristote, d'Hippocrate ou de Galien, lorsque la raison et l'expérience les y autorisent de la manière la plus manifeste !

» Les théologiens et les juriconsultes peuvent tous les jours agrandir leurs sciences par des faits et des commentaires nouveaux, bien que la théologie et la jurisprudence soient des sciences pour lesquelles cette permission a le moins sa raison d'être ; et il sera défendu d'en faire autant pour la physique et pour la médecine qui réclament, non comme une permission, mais comme une nécessité, que les connaissances qui nous ont été léguées par les anciens, soient agrandies et fécondées par les travaux des modernes !

» Les théologiens et les religieux ne se bornent point à élucider la théologie ; entrant dans le domaine de la physique, de la médecine, de toutes les sciences et de tous les arts, ils les agrandissent par leurs études : et ce qu'ils font sera défendu aux hommes qui ont mission d'enseigner la physique et la médecine !

» Les R. P. de la Société de Jésus, des congrégations de la Doctrine chrétienne et de l'Oratoire, de l'Ordre des Minimes, loueront ceux d'entre eux qui ont cultivé toutes ces sciences et contribué à leurs progrès ; et le suprême honneur pour les professeurs et pour les com-

pétiteurs à une chaire de physique et de médecine sera de n'avoir rien fait de semblable !

» Ces religieux seront l'objet de la haute considération des leurs et de tous pour avoir franchi les limites imposées par les anciens aux sciences et aux arts qu'ils ont cultivés. Les R. P. Jésuites s'enorgueillissent d'avoir possédé dans leur Ordre les Fabri, les Kirker, les Clavi, les Ariaga, les Fornier et bien d'autres qui se sont rendus célèbres dans toutes les sciences ; les P. Minimes seront fiers à juste titre des Mersenne et des Magnan ; d'autres Ordres pourront revendiquer la gloire de ceux de leurs membres qui se sont illustrés dans les lettres ; et si un médecin ou un physicien ont réalisé par leurs travaux des améliorations semblables dans les sciences qui leur appartiennent en propre ; s'ils les proclament dans les Académies, ils seront blâmés, condamnés, rejetés !

» Le R. P. Fabri, théologien, religieux et prêtre, a pu, sans encourir aucun blâme, ouvrir des animaux vivants, disséquer leurs cadavres et rechercher dans les viscères les causes des fonctions digestives, les sources, les conduits et les réservoirs des divers liquides, ainsi que les origines des maladies ; il a pu découvrir sur ces points des faits nombreux ignorés des anciens ; les travaux considérables qu'il a entrepris et accomplis avec succès lui ont donné une place honorable parmi les savants les plus éminents de ce siècle ; et un médecin, pour se montrer digne d'occuper une chaire de médecine et pour éviter la réprobation, aura dû s'abstenir de semblables travaux ! Il ne devra s'être proposé qu'un but unique, celui de défendre les opinions de Galien, quelles qu'elles soient, fussent-elles même entachées d'une manifeste fausseté ! Enfin, je frémis d'indignation en l'écrivant, — *horresco referens*, — le suprême honneur lui sera accordé s'il dit avec Massar, qu'il aime mieux être dans le champ de l'erreur avec Galien que dans celui de la vérité avec les modernes !

» Si cette opinion de Massar a sa raison d'être, je conviens volontiers que des limites ont été imposées aux sciences ; mais on m'accordera sans doute que l'opinion de Bacon en cette matière mérite d'être prise en considération. L'illustre chancelier établit que les progrès des sciences rencontrent deux principaux obstacles qui résident dans les conditions que voici : Certains savants s'attachent invariablement et toujours à contredire les opinions de leurs devanciers ; d'autres se dévouent d'une manière si absolue à un auteur

qu'ils adoptent aveuglement ses opinions et rejettent opiniâtement toutes les autres. Or, renfermées dans ce cercle restreint, les sciences ne peuvent que décroître et leurs limites se resserrer de plus en plus. »

L'auteur complète l'opinion de Bacon par une pensée bien significative de Quintilien (1).

On pourrait croire que la réfutation est complète ; il n'en est pas ainsi. La protection dont Louis XIV entoure les sciences et les arts, la fondation de l'Académie royale des sciences de Paris, le choix des hommes éminents désignés dans tous les pays pour faire partie de cette illustre compagnie, les dotations et les libéralités particulières du Monarque, ce sont là, dit notre auteur, des faits d'une haute signification, et dont l'accomplissement n'a certes pas eu pour but d'immobiliser les dogmes de la science antique. Aussi, ajoute-t-il, ceux qui malgré l'évidence la plus manifeste, s'obstinent à persister dans leurs idées rétrogrades, peuvent à bon droit être accusés de mal interpréter les intentions et les décrets du Grand Roi.

Ce n'est pas tout encore ; F. Bayle tient en réserve un dernier argument qui résume et confirme tous les autres. Puisque le savant théologien se montre si opiniâtement attaché à l'autorité d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien, il va maintenant rechercher si la manière de voir de son adversaire se trouve appuyée par cette autorité même, en d'autres termes, ce sont ces auteurs qu'il va appeler comme témoins et aussi comme juges dans leur propre cause.

Nous trouvons ici des citations textuelles des écrits d'Hippocrate, de Galien et d'Aristote, citations on ne peut plus explicites, et desquelles il résulte que ces *héros* de la science n'ont jamais manifesté la prétention à l'infailibilité ; que, loin d'aspirer à cette autorité absolue qui leur a été accordée sans examen par leurs successeurs, ils ont appelé de tous leurs vœux la confirmation ou la rectification de leurs opinions, et qu'ils se sont ainsi montrés comme les premiers promoteurs du progrès.

F. Bayle ne craint pas de s'engager sur le terrain de la théologie pour combattre les étranges assertions émises en premier lieu par son adversaire. Résumons rapidement cette partie de sa réfutation.

(1) Eum nemo potest æquare cujus vestigiis sibi utiquè insistendum putat ; necesse est enim semper sit posterior qui sequitur,.... plerumquè facilius est plus facere quàm idem.

Il admet, en principe, que la vraie philosophie élève l'esprit humain et le dirige vers la vraie religion ; mais il reconnaît, en même temps, que ce n'est pas en lui fournissant l'explication de ses mystères, comme le soutient son adversaire. Dans sa pensée, les sectes philosophiques, quelles qu'elles soient, auraient bien fait de ne point s'occuper de la religion chrétienne ; car leurs chefs, quel que soit leur mérite, sont hommes et par conséquent *menteurs*, selon le langage de l'Ecriture. C'est au point que, sans préjudice pour la vérité, on ne peut entièrement partager l'avis des sophistes quand il s'agit d'opinions soumises à l'examen de la raison qui, même pour les plus éminents, est très-souvent la source des plus grossières erreurs. C'est donc la vraie philosophie qui conduit aux résultats indiqués ; or, la vraie philosophie est celle qui démontre l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu.

Ces deux dogmes fondamentaux une fois admis, l'homme a acquis cette double certitude, savoir : que Dieu est infini, qu'il est aussi la pure Vérité, c'est-à-dire, celle qui ne peut jamais se tromper ; et, dès lors, éclairé par la révélation, son esprit se pénètre de la foi et il vénère ses mystères.

Ce n'est pas à la raison humaine qu'il faut avoir recours pour comprendre ce qu'elle ne peut comprendre elle-même, et, qu'en outre, elle défend d'approfondir. Ce n'est pas à Platon ni à Aristote qu'il faut demander l'explication des mystères de la religion chrétienne ; ce n'est pas non plus aux philosophes de l'antiquité, pour lesquels ces mystères n'étaient qu'une folie.

Celui qui cherche, avant tout, la raison des faits consignés dans l'Evangile, ne les croira jamais. Celui qui exige une démonstration en ce qui concerne la foi, est un philosophe et non pas un chrétien, puisqu'il n'incline point son esprit devant la révélation divine et qu'il se soumet à l'autorité d'Aristote ou de tout autre philosophe.

La certitude de la révélation suffit au vrai chrétien, et il ne doit pas puiser ailleurs l'appui de sa foi. Cette certitude n'existe point dans les écrits des philosophes ; on ne la trouve que dans l'Histoire sacrée, telle qu'elle nous a été transmise par l'Ecriture ou par la tradition. Pour démontrer et prouver aux Juifs qui le lapidaient, que le Christ était le Rédempteur qu'ils attendaient encore, saint Etienne n'invoqua point le témoignage des philosophes ; il exposa les faits historiques accomplis depuis Abraham jusqu'à la venue et à la mort de l'Homme-Dieu.

En résumé, celui qui médiera les livres saints sans opinion préconçue, avec un esprit non asservi par les passions, ne trouvera dans

la série des faits qu'ils contiennent, rien dont puisse s'alarmer la raison qui, au contraire, serait troublée par les subtilités des philosophes.

Ces prémisses posées, F. Bayle, pour les confirmer, fait une féconde excursion dans le vaste domaine de la théologie. C'est d'abord saint Paul qui lui fournit plusieurs citations qu'il invoque contre les opinions de Platon, d'Aristote, de Zénon et d'Epicure. Ce sont ensuite saint Ambroise, saint Chrysostôme, saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard, saint Grégoire et d'autres encore auxquels il emprunte de puissants arguments contre la philosophie péripatéticienne. C'est enfin saint Basile, le seul qu'ait cité son adversaire, en soutenant que cet éminent Père de l'Eglise a emprunté à la doctrine d'Aristote la controverse qui s'agitait alors parmi certains théologiens et dont il s'est occupé dans un de ses écrits (*Lib. de Spiritu Sancto*) (1).

Lorsque cette assertion fut émise et soutenue dans la séance Universitaire à laquelle il assistait, notre auteur était déjà en mesure pour signaler l'erreur manifeste dont elle était entachée; il voulut cependant s'entourer de toutes les données propres à légitimer sa réfutation, ainsi que cela résulte d'un passage que nous croyons opportun de reproduire textuellement (2).

F. Bayle s'attache ensuite à démontrer, toujours à l'aide de citations, que saint Basile ne s'est inspiré ni de la philosophie péripatéticienne ni de toute autre; qu'il ne les a nullement approuvées en théologie; que bien au contraire, il s'est élevé avec conviction contre les sectes qui ne cultivent qu'une philosophie *vaine*, superficielle, en transportant les démonstrations matérielles dans le domaine des choses divines; qu'enfin, c'est uniquement dans ses convictions que ce grand saint a puisé les éléments de son *Livre sur le Saint-Esprit*.

De l'ensemble des textes nettement exposés et judicieusement interprétés en quatre grandes pages, l'auteur conclut que, tout en conservant à la foi chrétienne et à ses mystères la vénération qu'il leur doit, il a pu s'éloigner d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien, car la religion n'a nullement besoin de leur autorité.

En terminant, et après avoir reproduit sous une forme plus concise quelques-unes des considérations générales qui nous sont déjà con-

(1) Il s'agissait de savoir s'il fallait dire : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*; ou bien *cum Spiritu Sancto*; ou bien enfin *in Spiritu Sancto*.

(2) *Postquàm hæc audivi, cum probè scirem S. Basilium aliis in locis aliter sentire, suborta est suspicio Cl. Theologum in exemplario corrupto legisse, aut aliorum testimonia faciliùs credidisse. Cujus rei ut certior fierem, totum illum librum legi et relegi, et nullam comperi ibi fieri mentionem Philosophiæ Aristotelicæ.*

nues, il déclare que, malgré les entraves qui lui sont suscitées, il n'en continuera pas moins dans les limites de son aptitude et de ses forces, d'agrandir la science qu'il cultive, de perfectionner l'art qu'il exerce. Il réclame la bienveillance du lecteur; il le prie surtout de bien considérer que l'opinion qu'il a soutenue relativement à la cause de l'Apoplexie, remonte à la plus haute antiquité médicale; il le prie enfin, de ne le juger qu'après avoir lu et médité son ouvrage, selon cette pensée empruntée à l'Evangile et qui lui sert de conclusion finale : *A fructibus eorum cognoscetis eos* (1).

*
* *

La réfutation qui fait l'objet de cette *préface*, peut être divisée en deux parties : l'une *médicale* ou *scientifique*, l'autre *théologique*. Elle est assez explicite dans ses termes; aussi, n'ajouterai-je ici que quelques remarques, en vue de faire mieux ressortir ou de compléter les documents *autobiographiques* et les faits généraux qui y sont énoncés.

Dans la partie *médicale*, nous trouvons d'abord des détails qui viennent pleinement confirmer les appréciations par lesquelles j'ai terminé ma première *étude*. Nous le savons déjà, en France comme à l'étranger, les *trois dissertations médicales* furent accueillies avec une faveur qui se traduisit non seulement par des éloges et des encouragements émanés de savants distingués et compétents, mais encore par la nomination de l'auteur en qualité de membre des Académies royales de Paris et de Londres. A Toulouse, au contraire, cette publi-

(1) Après cette communication actuelle, plusieurs membres prennent successivement la parole. L'un d'eux fait observer qu'il serait peut-être possible de remplacer les nombreuses citations textuelles par une simple analyse de ces mêmes passages; mais un autre membre répond que ces citations lui paraissent devoir être conservées, car, sous le rapport de la pensée philosophique, elles rappellent quelques-unes des plus belles pages de Pascal.

M. le président, en émettant un avis semblable, ajoute que la *préface* apologétique de Bayle renferme des détails extrêmement curieux, au moyen desquels il serait possible de faire un opuscule plein d'intérêt, concernant les coutumes, l'organisation, et, en quelque sorte, la vie de l'ancienne Université de Toulouse; il engage M. Gaus-sail à entrer dans cette voie et à continuer, dans tous les cas, ses précieuses études sur F. Bayle.

(Extrait des procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences de Toulouse, 24 octobre 1862).

cation suscita des critiques diverses et qui s'annihilaient par leur divergence même.

F. Bayle ne sait pas pourquoi il en a été ainsi parmi ses concitoyens; *nescio quò fato*, dit-il. Mais notons-le bien, c'est là une formule qui indique plutôt l'intuition que l'ignorance réelle. Cette fatalité, il la déplore plutôt qu'il ne la signale; et s'il n'est pas plus explicite, c'est sans doute pour ne point dépasser les limites de la modestie; c'est aussi qu'il répugne tout autant à son caractère de renvoyer directement et nominativement le blâme à ses détracteurs. Au reste, si cette cause n'a pas été signalée ici d'une manière catégorique, nous la trouvons dans les *trois dissertations médicales*; nous la trouvons aussi dans cette série de publications se succédant à intervalles rapprochés et qui lui servent de réponse à d'injustes critiques. Dans la préface qui nous occupe, elle apparaît à travers un voile assez transparent pour que le lecteur puisse la découvrir et l'énoncer lui-même; la voici. Dès son entrée dans la carrière scientifique, F. Bayle a résolument arboré le drapeau du Progrès; il le tient haut et ferme; et ce drapeau n'est pas celui des médecins et des savants de Toulouse au *xvii^e* siècle; il n'est pas non plus celui des membres du Parlement et de l'Université. Cela est triste à dire, mais c'est de l'histoire.

La nouvelle lutte universitaire dans laquelle s'était engagé notre compatriote, devait avoir pour lui le même résultat que la précédente: j'ai presque dit qu'il n'en pouvait être autrement (1).

Ce n'est pourtant pas ce nouvel insuccès ou tout autre motif personnel qui lui mettra en main la plume du polémiste. L'opinion par lui émise avec restriction sur la cause de l'Apoplexie, a été faussement interprétée; cette opinion, il l'a puisée dans les écrits d'Hippocrate; on veut qu'elle lui appartienne en propre; elle lui est reprochée comme une innovation hardie et dangereuse: de là, des insinuations malveillantes, des rumeurs perfides autant qu'injustes qui nuisent à ses intérêts professionnels, n'importe. Fort de ses convictions, il reste impassible; il comptait d'ailleurs que les savants et surtout ses amis présents à la *dispute* prendraient sa défense; et les savants et ses amis se taisaient. Pour le décider lui-même à rompre le silence, il faut une occasion afférente à des considérations plus générales, à des intérêts d'un ordre plus élevé; elle lui sera bientôt offerte.

Dans une thèse publiquement soutenue pour l'obtention d'un

(1) Jean Cartier fut investi du titre de professeur en médecine, à la suite de cette lutte.

grade en théologie, la Philosophie et la Médecine ont été détournées de leur but suprême ; le Progrès scientifique a été mis à l'*index* ; la mission du professeur a été étrangement transformée et dénaturée ; c'en est assez. F. Bayle abandonne à regret ses travaux de prédilection, et, cédant à une inéluctable nécessité, il descend dans l'arène.

En le suivant pas à pas sur ce terrain, j'ai voulu principalement mettre le lecteur à même de l'y suivre avec moi et de se convaincre que, sur tous les points, notre auteur a eu raison contre son adversaire. Dans la pensée que j'ai atteint mon but, je m'abstiens de résumer cette brillante discussion ; j'essaierai toutefois de la caractériser.

Envisagée dans l'ensemble comme dans les détails, cette première partie de la *Préface* est avant tout une savante et judicieuse apologie du Progrès : ce n'est qu'incidemment, pour ainsi dire, qu'elle devient une justification personnelle.

Les faits avec leurs déductions logiques, telle est la base solide sur laquelle s'appuie constamment F. Bayle ; aussi, avec les développements successifs dont il l'accompagne, son argumentation acquiert une valeur plus grande, un intérêt plus saisissant que rehaussent encore le calme et la dignité de la forme.

Sous ce dernier rapport, on l'aura remarqué sans doute, l'auteur est faussement accusé d'une innovation qui ne lui appartient pas ; il se contente de signaler cette étrange accusation avec ses fâcheuses conséquences. Il est violemment attaqué par le théologien, et, cependant, pas la moindre expression blessante ou acerbe à l'adresse de son adversaire ; il ne sait pas oublier que cet adversaire fut son ami. Enfin, sa dissertation a été injustement appréciée ; il a été déçu dans ses bien légitimes espérances ; et, cependant, pas un mot de récrimination contre ses juges ; bien loin de là, il se constitue leur défenseur officieux, en donnant, du programme pour les concours universitaires, une interprétation si diamétralement opposée à celle du théologien. On est naturellement porté à se demander si cette interprétation était basée sur la réalité. Eh bien, à défaut de documents authentiques, et malgré les motifs péremptoires qu'il fait valoir, les deux échecs successifs que F. Bayle a dû subir, semblent suffisants pour établir qu'en la formulant, il a obéi aux inspirations généreuses de son cœur, alors qu'il avait de si puissants motifs pour céder à des sentiments opposés ; et que, par suite, l'interprétation de son adversaire, avait en sa faveur l'exacte vérité.

Le passage que je rappelle en ce moment, est un digne complément de l'*Apologie* qui fait l'objet principal de la préface. Il s'agit, en effet,

d'un fragment de haute philosophie médicale, dans lequel se trouvent nettement énoncées et sainement appréciées les conditions essentielles du Progrès. Ce n'est pas tout encore; sans rien exagérer, on peut dire que ce fragment contient implicitement les idées dogmatiques émises sur cet important sujet, par les maîtres de la science et de l'art, dont le médecin de Toulouse se montre fréquemment le précurseur autorisé : je m'explique.

Pour être en mesure de signaler et de rectifier les erreurs de nos devanciers, de féconder et d'agrandir les opinions, les faits, les découvertes utiles qu'ils nous ont transmises, il faut connaître leurs écrits. En proclamant cette vérité hautement confirmée par le témoignage et par les intentions formelles d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien; en déclarant que les notions que l'on possède sur un sujet quelconque, resteront toujours incomplètes si elles ne sont fécondées par les données de la science antique; en soutenant que c'est uniquement dans ce but que les membres du Parlement et de l'Université ont formulé les prescriptions du programme des concours, F. Bayle semble dire avec Baglivi : *Novi veteribus non opponendi; sed quoad fieri potest, perpetuo jungendi federe.*

Il semble dire encore comme Zimmerman : *Qu'est-ce que la science, si le souvenir des faits antérieurs ne vient, à propos, joindre le présent au passé ?*

En définitive, l'érudition et la tradition, le temps, c'est-à-dire, d'une part, la connaissance des faits qui, à une époque donnée, constitue le domaine de la science; de l'autre, l'observation patiente, attentive et réitérée de ces mêmes faits, telles sont, dans la pensée intime de notre auteur, les conditions fondamentales du progrès. Ces conditions, trop souvent méconnues ou dédaignées de nos jours, ne furent point pour lui lettre morte, puisque dans ceux de ses écrits que nous connaissons jusqu'ici, dans celui que je vais faire connaître et dans d'autres encore, c'est toujours ainsi qu'il a compris le progrès, qu'il l'a réalisé, ou qu'il a préparé les éléments de sa réalisation ultérieure.

En défendant, comme il l'a fait, la cause du Progrès scientifique, F. Bayle savait en même temps dans ses bases l'autel qu'une vénération irréfléchie avait élevé à la scholastique transformée en idole. Pour oser entreprendre cette réforme, ce n'était pas assez d'un talent éminent, de convictions profondes, acquises par des travaux sérieux et par de longues veilles; il fallait aussi un caractère fortement trempé d'indépendance, un dévouement et un courage portés jusqu'à l'abnégation de ses propres intérêts : aucune de ces conditions ne fit défaut à notre savant concitoyen.

Au premier abord, la réfutation *théologique* m'avait paru n'avoir pour nous qu'un intérêt relativement accessoire; j'avais, dès-lors, formé le projet de la mentionner seulement. Mais il importe de le rappeler ici; les biographies étant muettes, écourtées ou inexactes, c'est dans les seuls vestiges qui restent de lui, c'est-à-dire dans ses écrits que je dois étudier le savant sous ses aspects multiples avec ses aptitudes diverses, avec sa vaste érudition, qui dut, sans aucun doute, décider le choix de l'Académie des Jeux-Floraux, lorsqu'elle l'appela dans son sein (1).

C'est encore à la même source que je puise les éléments qui nous font connaître l'homme avec ses éminentes qualités de l'esprit et du cœur. Aussi, en esquisant la majestueuse figure de F. Bayle, je ne pouvais renoncer à saisir les traits qui révèlent le libre penseur et le philosophe chrétien.

Si, dans les développements exposés dans cette Préface, se rencontrent des énonciations empreintes d'un certain cachet d'exagération, il ne faut pas s'en étonner : la situation que ses juges et ses détracteurs avaient faite à F. Bayle, lui imposait la nécessité de frapper fort; mais il a toujours frappé juste. Il devrait en être de même de quelques expressions paraissant blessantes tout d'abord, mais qui révèlent seulement les amertumes dont il avait été abreuvé.

Ces taches, si toutefois on peut les dénommer ainsi, sont rares et légères; elles se trouvent, d'ailleurs, pleinement compensées par le ton calme, par l'aménité qui se font remarquer dans l'ensemble de la discussion.

Ainsi, pour n'ajouter qu'une nouvelle preuve à celles que j'ai déjà produites, F. Bayle surprend son contradicteur en flagrant délit d'assertion erronée, et cela, sur le terrain même de la théologie; eh bien, au lieu de s'emparer de cette circonstance au détriment du théologien, il excuse son erreur en l'attribuant à la lecture d'un exemplaire incorrect, ou bien à une confiance trop facilement accordée au témoignage d'autrui. Cette manière de faire, dira-t-on, peut être considérée comme un artifice destiné à rendre la critique plus incisive : j'en conviens volontiers, mais toujours est-il, que notre auteur se renferme dans le

(1) A défaut de tout document puisé à une source officielle, le rapprochement des dates inscrites au frontispice des quatre volumes in-4^o, dont se composent les *œuvres complètes* de F. Bayle, permet d'établir qu'il fut admis à l'*Académie des Jeux-Floraux*, en l'année 1701. — Il fut aussi un des fondateurs de l'*Académie des Lanternistes*, et plusieurs dissertations intéressantes, lues par lui dans les séances publiques ou particulières, ont été conservées dans les recueils de cette Société.

cercle d'une polémique de bon aloi, que les armes dont il se sert sont toujours des armes courtoises.

Une première déception avait affligé F. Bayle sans le décourager ; il n'en pouvait être autrement de la seconde ; c'est lui-même qui nous en fournit la preuve, lorsque, dans le passage, qui peut être considéré comme la péroration de sa Préface, il déclare que les entraves qu'il rencontre sur sa route ne l'empêcheront pas de la parcourir comme il a résolu de le faire. Cette déclaration est aussi un engagement dont il comprend toute la valeur ; nous avons dit ailleurs comme il l'a réalisé.

Notre auteur fait ensuite un appel à ses bienveillants lecteurs ; il les supplie de considérer que l'opinion par lui émise sur la cause de l'Apoplexie est très ancienne ; il veut n'être jugé que d'après ses œuvres.

Les lecteurs ont bien pu ne pas faire défaut au *Traité* de l'Apoplexie ; mais, à en juger par les recherches bibliographiques, il n'en a pas été de même de ses appréciateurs. Constituons-nous donc ses lecteurs et ses appréciateurs ; soyons de son époque, sans cesser d'être de la nôtre ; obtempérons enfin à son vœu le plus cher, en signalant le perfectionnement dont l'histoire pathologique de l'hémorrhagie cérébrale est redevable au savant médecin de Toulouse.

(Extrait de la *Revue de Toulouse*, livraison de mai 1863).